

Les subsides

J'ai été très déçu de l'entendre déclarer que le gouvernement ne pouvait pas faire grand-chose pour les jeunes chômeurs. Il nous a invités à organiser les conférences de futurologues et à préparer le monde de demain. Tous les gens qui réfléchissent un tant soit peu seront évidemment d'accord avec lui là-dessus. Mais au sein de son propre parti et du gouvernement, n'a-t-il pas participé à des discussions au sujet des affaires intéressantes au Canada d'aujourd'hui? Le chômage n'est pas un phénomène nouveau, pas plus d'ailleurs que la société informatisée dont il a parlé. J'ai été déçu de lire dans les documents budgétaires que la structure fiscale actuelle en ce qui concerne l'appui à la recherche et aux emplois de l'avenir est complexe et quelque peu arbitraire, et qu'elle réussit bien peu à fournir l'aide qu'elle voudrait. Puis on y recommande une intensification de la planification, de la réflexion et de la discussion.

Le député ne pense-t-il pas que le moment n'est plus à la réflexion depuis longtemps, mais à l'action? C'est un fait qu'à l'ère de l'informatique, l'avenir appartient aux Canadiens, mais si les investissements requis sont énormes, les perspectives d'avenir le sont également. J'aimerais bien qu'il nous dise, au lieu de formuler des généralités, ce qu'il préconise tout particulièrement.

M. Frith: Monsieur le Président, le député a posé deux questions. Il a dit tout d'abord qu'il était déçu de voir que le chômage chez les jeunes risque de demeurer élevé pendant encore deux ou trois ans. Imaginons un peu que quelqu'un vous demande, sitôt après sa présentation, ce que le budget va apporter aux chômeurs de notre pays. D'après les calculs, pour réduire à 10 p. 100 le chômage qui se situe actuellement autour de 12.4 p. 100, il faudrait investir dans l'économie entre 12 et 13 milliards de dollars de plus. Nous n'avons pas cette marge de manœuvre. Le chômage figure évidemment au premier rang de nos préoccupations, mais à dire le vrai, ce n'est pas en dépensant que nous arriverons à nous en sortir. Le prix est beaucoup trop élevé. Quand je dis cela, je ne veux pas susciter de vaines espérances chez les Canadiens. Même si nous entendons augmenter de quelque 25 p. 100 les crédits que nous allouons aux programmes d'emplois d'été pour les jeunes, nous n'arriverons pas pour autant à éliminer le problème.

● (1730)

Au nom de nombreux députés de ce côté-ci, je puis dire que nous avons insisté sur la recherche et le développement. Je pense que le gouvernement nous a entendus, même si certains de nos vis-à-vis prétendent peut-être qu'il ne nous a peut-être pas suffisamment écoutés. Nous devrions attacher beaucoup plus d'importance et consacrer des sommes bien plus fortes aux activités de recherche et de développement. Prenons les sommes que nous y avons engagées dans le budget de 1980 jusqu'au budget de 1983; l'on constate l'importance accrue que le gouvernement accorde à l'injection de fonds plus considérables dans le secteur de la recherche et du développement. Je ne saurais être plus d'accord avec les députés. Si j'en avais les moyens j'investirais des sommes énormes dans la recherche et le développement, à cause des retombées qui seront des plus avantageuses au chapitre de la réduction du chômage dans quatre ou cinq ans. Si nous n'investissons pas dans ce domaine, nous ne réussirons pas à rester en tête de file des progrès techniques et notre part du marché mondial de l'information ira en diminuant.

M. Walter McLean (Waterloo): Monsieur le Président, si je prends part au débat d'aujourd'hui, c'est parce que je partage les préoccupations dont fait état la motion d'opposition, lesquelles portent sur les répercussions tragiques de la politique économique du gouvernement; en effet, c'est cette politique qui est à l'origine des 24 p. 100 de chômage chez nos jeunes Canadiens, et qui privent de perspectives raisonnables en matière d'emploi pour ce printemps, les jeunes diplômés des établissements postsecondaires.

Aujourd'hui, j'ai communiqué avec les universités dans ma circonscription. En fin de semaine, lors d'une réception donnée en l'honneur du président des étudiants à l'Université de Waterloo, qui s'est démis de ses fonctions, un jeune homme m'a déclaré: «Monsieur McLean, je voudrais bien vous voir à votre bureau, car je me cherche du travail. Ce n'est pas seulement la question d'un travail rémunérateur qui m'inquiète, mais je vous serai reconnaissant de m'aider à trouver un emploi où je pourrai acquérir de l'expérience, même si l'on me paye très peu ou rien du tout. Je viens de terminer trois années d'études et je suis extrêmement déconcerté de ne pas pouvoir trouver d'emploi.» Il traduisait ainsi les lamentations que les parlementaires entendent un peu partout dans le pays, et cela dénote la crainte chez bien des jeunes de ne pas faire partie intégrante de la société, de rester à la merci du gouvernement ou des autorités et de ne pouvoir participer à la vie active du Canada seulement si tout redevient normal.

Pour le moment, les statistiques dont on nous a saisis dénotent l'existence d'un grave problème, non seulement d'ordre économique, mais aussi d'ordre social. A mon avis, en axant ses efforts sur les mesures créatrices d'emploi, le gouvernement a négligé les répercussions sociales sur nos jeunes et l'agitation que cet état de choses risque de provoquer dans leurs rangs. Ensuite, il a pratiquement négligé le seul secteur de la société qui est le mieux équipé pour embaucher des jeunes, leur assurer un apprentissage et une formation pratiques au moyen de stages qui leur permettront de participer à la vie active du Canada.

Au moment même où a lieu ce débat en ce 26 avril, sur le 1.6 million de chômeurs canadiens, 40 p. 100 sont des jeunes. Nous avons appris qu'ils étaient 621,000 jeunes chômeurs au mois de mars. Nous savons par ailleurs que les jeunes ne représentent que 25 p. 100 de la population active et pourtant en mars, Statistique Canada signalait que le taux général de chômage pour les travailleurs de tous âges était de 12.6 p. 100. Le pourcentage des jeunes chômeurs qui est presque le double du pourcentage général, serait de 21.3 p. 100.

Pour l'année financière 1983-1984, le gouvernement se dispose à dépenser 260 millions pour favoriser l'emploi des jeunes. Nous savons que 100 millions avaient déjà été affectés avant le budget du 19 avril pour créer des emplois d'été aux étudiants, et que les nouvelles mesures budgétaires y ajoutent 160 millions. Par conséquent, pour 1983-1984, la répartition des dépenses favorisant l'emploi des jeunes est la suivante: Été Canada, 170 millions; Programme de stage et compagnie de travailleurs, 20 millions; Programme d'instruction du ministère de la Défense, 60 millions et Katimavik, 10 millions. Quand je considère tous ces programmes, je n'y vois pas beaucoup d'encouragement.